

# Leçon 1    2<sup>ème</sup> trimestre 2011

## Sabbat après-midi, le 26 mars 2011

Celui qui veut devenir un enfant de Dieu doit accepter cette vérité : il ne faut pas moins que l'expiation du Christ pour que puissent être obtenus la repentance et le pardon. Avec cette assurance, le pécheur fera un effort à la mesure de l'œuvre qui a été accomplie en sa faveur ; sans se lasser il suppliera le trône de la grâce pour que la puissance divine se renouvelle constamment dans son âme. Le Christ conduit le pécheur à la repentance. Et lorsque le pécheur s'est repenti, Il lui accorde le pardon. Christ a pourvu à tout; la justice éternelle du Christ est mise au compte de l'âme croyante. Une robe précieuse, immaculée, tissée sur les métiers du ciel attend le pécheur repentant et croyant. Il peut alors dire : « je me réjouirai en l'Eternel, mon âme sera ravie d'allégresse en mon Dieu car il m'a revêtu des vêtements du salut, il m'a couvert du manteau de la délivrance. » (Esaie 61 : 10)

*Selected Messages*, bk. 1, pp. 393, 394; *Messages choisis*, vol. 1, p. 461.

## Dimanche, le 27 mars 2011

Que chaque jour les prédicateurs fassent une revue délibérée de leurs actes et qu'ils y réfléchissent soigneusement, avec l'intention de mieux connaître leurs habitudes. En scrutant chaque détail de leur vie quotidienne, ils connaîtront mieux les mobiles et les principes qui les font agir. Examiner les actions du jour écoulé et savoir si notre conscience les approuve ou les condamne, est nécessaire pour tous ceux qui veulent atteindre la perfection d'un caractère chrétien. On s'aperçoit ainsi que le mobile de ce qui a été considéré comme une bonne œuvre ou un acte charitable, n'était pas toujours sans reproche.

On applaudit chez beaucoup de gens des qualités qu'ils ne possèdent pas. Celui qui sonde les cœurs et pèse les intentions, et il voit souvent que des actions hautement approuvées par les hommes sont poussées par l'égoïsme et l'hypocrisie. Chacun de nos actes, qu'il soit excellent et louable, ou qu'il mérite le blâme, est jugé par celui qui sonde les cœurs selon les mobiles qui l'ont suscité.

La connaissance de soi empêcherait bien des gens de tomber dans de graves tentations et préviendrait mainte défaite écrasante. Pour se connaître soi-même, il est essentiel d'étudier honnêtement les mobiles et les principes qui nous font agir et de comparer nos actes avec la règle de nos devoirs telle qu'elle est contenue dans la Parole de Dieu.

Beaucoup de personnes négligent de se regarder dans le miroir qui révèle les défauts du caractère. Cependant les difformités et les péchés existent, et d'autres les discernent, même si le coupable les ignore. L'odieux péché d'égoïsme existe dans une grande mesure, même chez ceux qui se prétendent consacrés à l'œuvre de Dieu. S'ils comparaient leur caractère aux exigences de Dieu, tout particulièrement avec le grand idéal qu'est sa sainte loi, ils se rendraient compte, en cherchant sérieusement et honnêtement, qu'ils ont des lacunes effrayantes. Mais beaucoup ne désirent pas regarder assez loin et assez profond et ils ne voient pas combien leur cœur est dépravé. Leurs lacunes sont nombreuses, mais ils restent dans une ignorance intentionnelle de leur culpabilité.

Celui qui comprend bien son propre caractère, qui connaît le péché qui le circonviendrait si facilement ainsi que les tentations les plus susceptibles de le faire trébucher, ne doit pas s'exposer inutilement en se plaçant sur le terrain de l'ennemi. Si le devoir l'appelle là où les circonstances ne lui sont pas favorables, il obtiendra une aide spéciale de la part de Dieu et ainsi il ira, armé de pied en cap, aborder l'ennemi.

*Gospel Workers*, pp. 275, 276; *Le ministère évangélique*, pp. 270, 271.

## Lundi, le 28 mars 2011

C'est la justice de Christ qui fait que le pécheur repentant soit acceptable aux yeux de Dieu et qui accomplit sa justification. Aussi pécheresse qu'ait été sa vie, s'il croit en Jésus comme son Sauveur personnel, il comparaitra devant Dieu dans la robe immaculée de la justice imputée de Christ.

Le pécheur, si récemment mort (spirituellement) dans les transgressions et les péchés, est rendu à la vie par la foi en Christ. Par la foi il voit que Jésus est son Sauveur vivant aux siècles des siècles, capable de sauver « complètement ceux qui s'approchent de Dieu par Lui ». Lors de l'expiation réalisée en sa faveur, le croyant découvre une telle largeur, longueur, hauteur et profondeur d'efficacité et une telle plénitude de salut obtenue à un coût infini, que son âme est remplie de louange et de gratitude. Il voit dans un miroir la gloire du Seigneur et il est transformé à la même image par l'Esprit. Il voit le vêtement de la justice de Christ, tissé dans l'atelier du ciel, forgé par son obéissance et imputé à l'âme repentante au moyen de la foi en Son nom.

Quand le pécheur perçoit les charmes incomparables de Jésus, le péché ne lui paraît plus attrayant car il contemple le Premier entre dix mille, Celui qui est le plus attrayant. Il expérimente personnellement le pouvoir de l'Evangile dont l'immensité du dessein n'est égalée que par la valeur de son intention. *Faith and Works*, pp. 106, 107.

La lumière a brillé sur la justification par la foi et la justification du Christ imputée. Ceux qui reçoivent et agissent selon la lumière qui leur a été donnée, fourniront l'évidence, dans leur enseignement, que le message du Christ crucifié, d'un Sauveur ressuscité et qui est monté au ciel pour être notre avocat, est la sagesse et la puissance de Dieu dans la conversion des âmes, et que ce message les ramène à leur loyauté à Christ. Voilà quels sont nos thèmes – Christ crucifié pour nos péchés, Christ ressuscité des morts, Christ notre intercesseur devant Dieu ; et intimement associée à l'œuvre du Christ est l'œuvre du Saint-Esprit, le représentant du Christ, envoyé avec la puissance divine et les dons aux hommes. *The Ellen G. White 1888 Materials*, p. 1455.

« Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice. Or, à celui qui fait une œuvre, le salaire est imputé non comme une grâce, mais comme une chose due ; et à celui qui ne fait point d'œuvre, mais qui croit en celui qui justifie l'impie, sa foi lui est imputée à justice. » (Romains 4 : 3-5) La justice consiste à obéir à la loi. La loi exige la justice, et c'est ce que le pécheur doit à la loi ; mais il en est incapable. C'est par la foi seulement qu'il peut atteindre à la justice. Par la foi il peut apporter à Dieu les mérites du Christ, et le Seigneur place l'obéissance de son Fils sur le compte du pécheur. La justice du Christ est acceptée au lieu de la faillite de l'homme, et Dieu reçoit, pardonne, justifie l'homme repentant et croyant, le traite comme s'il était juste, et l'aime comme il aime son propre Fils. C'est ainsi que la foi est imputée à justice; l'âme pardonnée avance

de grâce en grâce, d'une lumière reçue à une plus grande lumière. Elle peut dire avec joie : « Il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous aurions faites, mais selon sa miséricorde, par le baptême de la régénération, et le renouvellement du Saint-Esprit, qu'il a répandu sur nous avec abondance par Jésus-Christ notre Sauveur, afin que, justifiés par sa grâce, nous devenions, en espérance, héritiers de la vie éternelle. » (Tite 3 : 5-7)

*Review and Herald*, November 4, 1890; *Messages choisis*, vol. 1, pp. 430,431.

### **Mardi, le 29 mars 2011**

En Christ la restauration et la réconciliation sont offertes à l'homme. Le gouffre creusé par le péché a été comblé par la croix du Calvaire. Une rançon totale a été payée par Jésus, grâce à laquelle le pécheur est pardonné, tandis que la justice de la loi est maintenue. Tous ceux qui croient que le Christ est une victime propitiatoire peuvent s'approcher et recevoir le pardon de leurs péchés ; par les mérites du Christ une communication a été rétablie entre Dieu et l'homme. Dieu peut m'accepter comme son enfant ; j'ai la joie de l'appeler mon Père qui m'aime. Nous devons centrer nos espérances du ciel sur le Christ seul, notre substitut et notre garant.

Nous avons transgressé la loi de Dieu ; d'ailleurs personne ne sera justifié par les œuvres de la loi. Les meilleurs efforts que l'homme puisse produire par ses propres forces ne valent rien pour satisfaire la loi sainte et juste qui a été transgressée. Moyennant la foi en Christ on peut se réclamer de la justice du Fils de Dieu comme pleinement suffisante. Le Christ a satisfait les exigences de la loi dans sa nature humaine. Il a subi la malédiction de la loi à la place du pécheur, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. Une foi sincère s'approprie la justice du Christ, et le pécheur devient un vainqueur avec le Christ ; car il est devenu participant de la nature divine ; ainsi la divinité et l'humanité se trouvent combinées.

*Review and Herald*, July 1, 1890 ; *Messages choisis*, vol. 1, p. 426.

Nous devons centrer nos espérances du ciel sur le Christ seul, notre Substitut et notre Garant. Nous avons transgressé la loi de Dieu; d'ailleurs personne ne sera justifié par les œuvres de la loi. Les meilleurs efforts que l'homme puisse produire par ses propres forces ne valent rien pour satisfaire la loi sainte et juste qui a été transgressée; mais par la foi en Christ on peut se réclamer de la justice du Fils de Dieu comme pleinement suffisante. Le Christ a satisfait aux exigences de la loi dans sa nature humaine. Il a subi la malédiction de la loi à la place du pécheur, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. Une foi sincère s'approprie la justice du Christ, et le pécheur devient un vainqueur avec le Christ; car il est devenu participant de la nature divine; ainsi la divinité et l'humanité se trouvent combinées.

C'est tenter l'impossible que de vouloir atteindre le ciel par ses œuvres, en gardant la loi. L'homme ne peut être sauvé sans l'obéissance, mais ses œuvres ne doivent pas être sa propre production; le Christ doit opérer en lui le vouloir et le faire selon Son bon plaisir. Si un homme pouvait se sauver par ses œuvres, il aurait sujet de s'en réjouir. L'effort tenté par l'homme pour obtenir le salut par ses propres forces fait penser au sacrifice de Caïn. Tout ce que l'homme est capable de faire sans Christ est souillé par l'égoïsme et le péché; mais ce qui est le produit de la foi est acceptable aux yeux de Dieu. On réalise des progrès quand on cherche à gagner le ciel par les mérites du Christ.

« En regardant à Jésus, le chef et le consommateur du salut », on va de force en force, de victoire en victoire; car à travers le Christ la grâce de Dieu a opéré notre salut complet.

*Faith and Works*, pp. 93. 94.

### **Mercredi, le 30 mars 2011**

Le Seigneur Jésus agit par l'intermédiaire de son représentant, le Saint-Esprit. Par son moyen, il introduit la vie spirituelle dans les âmes, vivifiant leurs énergies en vue du bien, les purifiant de toute souillure morale et les qualifiant pour le royaume. Jésus a de grandes bénédictions à répandre, de riches dons à dispenser aux hommes. Il est le Conseiller admirable, doué d'une sagesse et d'une force infinies; si seulement nous voulions reconnaître la puissance de son Esprit et nous laisser façonner par elle, nous serons rendus parfaits en lui. Quelle magnifique pensée ! En Christ « habite corporellement toute la plénitude de la divinité. Vous avez tout pleinement en lui. » Il n'y a de vrai bonheur pour le cœur humain que s'il se laisse docilement façonner par l'Esprit de Dieu. L'Esprit rend l'âme renouvelée conforme au modèle Jésus-Christ. Grâce à l'influence de l'Esprit, l'inimitié contre Dieu fait place à la foi et à l'amour, l'orgueil à l'humilité. L'âme aperçoit les beautés de la vérité, elle s'incline devant l'excellence et la perfection du caractère de Christ. De tels changements arrachent aux anges des chants de louanges ; Dieu et le Christ se réjouissent en voyant des âmes façonnées à l'image divine.... *Messages to Young People*, pp. 55, 56 ; *Messages à la jeunesse*, pp. 53, 54.

*Donnez-vous vous-mêmes à Dieu... et offrez à Dieu vos membres, comme des instruments de justice. Car le péché n'aura point de pouvoir sur vous. Rom. 6:13, 14.*

Ce n'est que par la puissance de Dieu que les cœurs peuvent être soustraits à l'emprise du mal. Seul le sang du Crucifié purifie du péché; seule Sa grâce peut nous rendre capables de résister aux tendances d'une nature corrompue, et de les vaincre.

La valeur du sacrifice infini accompli pour notre rédemption est la preuve que le péché est un mal terrible. C'est à cause de celui-ci que l'organisme humain est détraqué, l'esprit perverti, l'imagination corrompue. Il dégrade les facultés de l'âme. Les tentations de l'extérieur trouvent le chemin de nos cœurs, et nos pas se tournent imperceptiblement vers le mal.

Autant le sacrifice accompli en notre faveur a été complet, autant aussi doit l'être notre affranchissement des souillures du péché. La loi divine n'excuse aucune méchanceté, elle condamne toute injustice. La vie de Christ a été une vie d'obéissance totale à tous les préceptes de la loi. Il pouvait dire: "J'ai gardé les commandements de Mon Père" (Jn 15:10). Sa vie est notre exemple d'obéissance et de service.

Satan présente aujourd'hui les mêmes tentations qu'il présenta au Christ, promettant les royaumes du monde en retour de notre allégeance. Mais les tentations de Satan n'ont aucun pouvoir sur celui qui regarde à Jésus, Lui qui est l'origine de notre foi et l'amène à sa plénitude. Il ne peut entraîner au péché celui qui accepte par la foi les vertus de Celui qui a été tenté comme nous en toutes choses, sans pécher.

*Maranatha*, p. 91

Revêtus de la justice du Christ, nous n'aurons aucun goût pour le péché, car le Christ agira avec nous. Il pourra nous arriver de commettre des fautes, mais nous haïrons le péché qui a été la cause des souffrances du Fils de Dieu.

Si quelqu'un qui communie chaque jour avec Dieu s'égare du chemin, s'il cesse un moment de regarder fermement à Jésus, ce n'est pas d'une manière préméditée qu'il pêche ; et lorsqu'il voit son erreur, il s'en détourne et fixe à nouveau ses yeux sur Jésus. Le fait qu'il ait erré ne le rend pas moins précieux au cœur de Dieu. Il sait qu'il est en communion avec le Sauveur ; et quand il est repris pour son erreur de jugement, il ne s'éloigne pas avec obstination, en se plaignant de Dieu, mais il transforme l'erreur en victoire. *The Faith I Live By*, p. 118.

#### **Jeudi, le 31 mars 2011**

Il en est qui prétendent à la sainteté, qui disent appartenir complètement au Seigneur et se réclament de ses promesses, tout en refusant d'obéir à Ses préceptes. Ces transgresseurs de la loi veulent recevoir tout ce qui est promis aux enfants de Dieu; mais ce n'est là que présomption, car l'apôtre déclare que le véritable amour consiste dans l'observation de tous les commandements. Croire à la théorie de la vérité, faire une profession de foi, être assuré que Jésus n'est pas un imposteur et que la Bible n'est pas une série de fables habilement conçues, n'est pas suffisant. « Celui qui dit: Je l'ai connu, et qui ne garde pas ses commandements, écrit Jean, est un menteur, et la vérité n'est point en lui. Mais celui qui garde sa parole, l'amour de Dieu est véritablement parfait en lui : par là nous savons que nous sommes en lui. ... Celui qui garde ses commandements demeure en Dieu, et Dieu en lui. »...

Jean n'a pas enseigné le salut par l'obéissance, mais a déclaré qu'il est le fruit de l'amour et de la foi.

Si nous demeurons en Christ, si son amour habite dans nos cœurs, nos sentiments, nos pensées et nos actions seront en harmonie avec la volonté de Dieu.

Beaucoup de croyants s'efforcent d'obéir aux commandements de Dieu ; cependant, ils jouissent de peu de paix et de joie. Cette carence dans leur vie spirituelle provient du manque d'exercice de leur foi. Ils marchent, semble-t-il, sur une terre altérée, dans un désert aride. Ils se contentent de peu, alors qu'ils pourraient demander beaucoup de la part de Dieu, car Ses promesses sont illimitées. De tels croyants représentent mal la sanctification qui s'obtient en se conformant à la vérité. Le Seigneur désire que tous ses enfants possèdent le bonheur et la paix dans l'obéissance. Par l'exercice de sa foi, le chrétien acquiert ces bénédictions. C'est par elle que toute imperfection de caractère est comblée, toute souillure purifiée, toute faute corrigée, toute qualité développée.

*Conflict and Courage*, p. 359; *Conquérants pacifiques*, pp. 502, 503.

Sans la grâce du Christ, le pécheur est dans un état désespéré; rien ne peut être fait pour lui; mais la grâce divine communique à l'homme une puissance surnaturelle qui agit sur l'esprit, le cœur et le caractère. C'est la communication de la grâce du Christ qui fait discerner la nature odieuse du péché et l'expulse finalement du temple de l'âme. C'est la foi qui nous introduit dans l'intimité du Christ et nous associe à Lui dans l'œuvre du salut. La foi est la condition par laquelle Dieu a jugé pouvoir promettre le pardon au pécheur; non que la foi soit méritoire par elle-même, mais parce qu'elle saisit les mérites du Christ, le remède indiqué contre le péché. La foi peut offrir l'obéissance parfaite du

Christ à la place de la transgression et de l'apostasie du pécheur. Dès qu'un pécheur accepte le Christ comme son Sauveur personnel, Dieu pardonne ses péchés et le justifie gratuitement, conformément à ses promesses infaillibles. L'âme repentante comprend que sa justification lui vient du Christ, son Substitut et son Garant, qui est mort pour elle; Il est son expiation et sa justice.

"Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice. Or, à celui qui fait une œuvre, le salaire est imputé non comme une grâce, mais comme une chose due; et à celui qui ne fait point d'œuvre, mais qui croit en Celui qui justifie l'impie, sa foi lui est imputée à justice" (Rom. 4:3-5). La justice consiste à obéir à la loi. La loi exige la justice, et c'est ce que le pécheur doit à la loi; mais il en est incapable. C'est par la foi seulement qu'il peut présenter à Dieu les mérites du Christ, et le Seigneur place l'obéissance de Son Fils sur le compte du pécheur. La justice du Christ est acceptée au lieu de l'échec de l'homme, et Dieu reçoit, pardonne, justifie l'homme repentant et croyant; Il le traite comme s'il était juste, et l'aime comme Il aime Son propre Fils. C'est ainsi que la foi est imputée à justice; l'âme pardonnée avance de grâce en grâce, d'une lumière reçue à une plus grande lumière. Elle peut dire avec joie: "Il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous aurions faites, mais selon Sa miséricorde, par le baptême de la régénération et le renouvellement du Saint-Esprit, qu'Il a répandu sur nous avec abondance par Jésus-Christ notre Sauveur, afin que, justifiés par Sa grâce, nous devenions, en espérance, héritiers de la vie éternelle" (Tite 3:5-7).

*Faith and Works*, pp. 100, 101.

#### **Vendredi, le 1<sup>er</sup> avril 2011**

Lectures complémentaires :

*Le ministère évangélique*, « Justification par la foi » p. 155.

*Le meilleur chemin*, « Foi, paix, assurance, » pp. 47-53.

*Témoignages*, vol. I, « Comment Dieu nous éprouve » pp. 547-550.